

Est ce que défaillant = redoubler ?

Par **Mido**, le **28/11/2022** à **19:53**

Je suis absent dans un ds et j'ai pas justifié. Ils m'ont dit que ca veut dire je suis défaillant. Cela signifie-t-il que je dois redoubler l'année où je peux rattraper à la 2eme session ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2022** à **07:15**

Bonjour

En principe, si vous êtes défaillant, vous êtes exclu de la première session d'examen et vous devrez tout passer aux rattrapages.

Toutefois, il vaut mieux demandé confirmation au service de scolarité.

Par **Mido**, le **29/11/2022** à **09:30**

Bonjour, merci pour l'information.

J'ai déjà demandé mais ils m'ont pas trop aidé du coup je veux savoir si je suis défaillant est ce que je dois rattraper toutes les matières du premier semestre ou toutes les matière de l'année. Merci en avance et j'espère que je ne vous dérange pas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2022** à **07:57**

Bonjour

Le problème c'est que chaque fac à son propre règlement.
Il faut donc recontacter la scolarité et leur demander une réponse claire.